

Bulletin d'histoire politique

Le fonds André Patry: source de l'histoire des relations internationales du Québec

André Beaulieu



Volume 4, numéro 1, automne 1995

Québec: le pouvoir de la ville et la ville du pouvoir

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063510ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063510ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
Septentrion

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Beaulieu, A. (1995). Le fonds André Patry: source de l'histoire des relations internationales du Québec. *Bulletin d'histoire politique*, 4(1), 37–41.
<https://doi.org/10.7202/1063510ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

LE FONDS ANDRÉ PATRY: SOURCE DE L'HISTOIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC

André Beaulieu

Archives nationales du Québec

Le présent article porte sur la carrière d'André Patry. Il présente également une description de l'ensemble des documents accumulés depuis les années quarante, mais surtout pour la période allant de 1960 à 1979, alors qu'André Patry fut notamment associé à la naissance des relations internationales du Québec. Un second article précisera les idées et les initiatives, le rôle de ce haut fonctionnaire et conseiller des gouvernements Lesage et Johnson.

L'homme

André Patry naît à Québec le 15 juin 1923. Élève du Séminaire de Québec, il fréquente par la suite l'Université Laval où il obtient une licence en droit et une maîtrise en sciences sociales. Chargé de cours en droit international public à la Faculté de droit de l'Université Laval, il est nommé professeur agrégé en 1957; il ajoute à son enseignement des cours sur les relations internationales durant les années 1959 à 1966.

Le trait majeur de la carrière de cet homme est la polyvalence. Pendant ses études, il collabore au journal *l'Action catholique* où il signe des articles sur des sujets d'intérêt international. En 1945, il sert d'interprète en langues espagnole et portugaise à la conférence de la FAO, tenue à Québec en octobre. Après un bref séjour comme rédacteur au quotidien *Le Soleil* en 1945, il séjourne au Brésil durant cinq mois où il donne des conférences sur le Canada français.

Son enseignement à la Faculté de droit s'accompagne, pour les années 1947 à 1956, de cours de littérature française et de diverses fonctions: directeur des relations culturelles (1953-1957), secrétaire de la Direction politique de l'OTAN à Paris (1957-1958), conseiller auprès du service des Affaires publiques du réseau français de Radio-Canada (1961-1962), enfin, superviseur des Affaires publiques pour le même réseau.

L'année 1966 marque, pour André Patry, un tournant: il abandonne l'enseignement pour l'action et il devient, à la veille d'Expo 67, le premier chef du protocole du gouvernement du Québec et conseiller spécial du premier ministre, Daniel Johnson. Premier sous-ministre de l'Immigration en 1968, il occupe, deux ans plus tard, un poste de conseiller spécial auprès du sous-ministre Guy Frégault au ministère des Affaires culturelles. En 1974, il est chargé de créer la Direction des affaires arabes au ministère des Relations internationales. Il quitte en 1976 le service de l'État pour fonder l'Agence du Golfe arabe.

Deux ans plus tard, André Patry accepte le poste de délégué général du Québec en Belgique et au Luxembourg pour revenir, dès 1979, à l'entreprise privée. Il crée alors Informinter, groupe-conseil qui prépare des documents de synthèse sur des sujets d'intérêt politique, économique et culturel. En 1986, il ajoute à ses fonctions celle de juriste-conseil auprès de la firme d'avocats André Dorais et associés, où il assume depuis la responsabilité des questions de droit international public.

André Patry accepte au cours des ans différents postes, notamment ceux de secrétaire de l'Institut canadien (1955-1957), de conseiller auprès du Comité de la constitution (1965), de secrétaire du Conseil des arts (1965-1966), de membre du Comité de rédaction du Livre blanc sur la culture (1966), de membre de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts (1966), de chargé d'enquête pour la commission Laurendeau-Dunton (1965). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *La politique étrangère du Canada* (1947), *L'Afrique du Nord française* (1954), *Le pétrole et le Moyen-Orient arabe* (1956), *Visages d'André Malraux* (1956), *Capacité internationale des États fédérés* (1967), *Le Québec dans le monde* (1980), *La capacité internationale des États* (1983), *Les Années folles à Paris* (1981).

Le fonds

Le fonds André Patry (1,30 mètre de documents textuels) constitue un ensemble homogène axé sur les relations diplomatiques personnelles de Patry ainsi que sur sa présence au sein de ministères et d'organismes gouvernementaux québécois. Il comprend une grande variété de documents, mais tout particulièrement une *correspondance générale*, des *notes* succinctes adressées à des premiers ministres, ministres et sous-ministres, des *commentaires* sur des textes concoctés dans les ministères, des *études* ou des *rapports* sur l'état des relations avec un pays ou une région, des *projets* de textes ou des *textes* d'entente entre le Québec et ses partenaires; le fonds contient, par ailleurs, des *dossiers* constitués de lettres, de notes, d'extraits

d'ouvrages, d'articles de périodiques et de coupures de presse qui complètent l'historique d'une question ou d'une entente ou, encore, illustrent les initiatives du créateur du fonds.

L'organisation intellectuelle du fonds repose sur trois éléments: le classement partiel effectué par André Patry; les fonctions exercées et les mandats menés à terme; l'ordre chronologique des documents. Outre la correspondance, les documents du fonds ont été regroupés en quatre séries dont les titres collent au langage utilisé par le créateur du fonds: *Affaires québécoises*, *Affaires canadiennes*, *Organismes internationaux* et *Dossiers ponctuels*.

En tête de la série *Affaires québécoises* ont été placées les études juridiques et historiques portant sur les compétences internationales du Québec. La série comprend, en outre, les dossiers qui circulaient au gouvernement du Québec parmi un cercle restreint de personnes (Jean Lesage, Paul Gérin-Lajoie, Pierre Laporte, Daniel Johnson, Jean-Jacques Bertrand parmi les hommes politiques et Guy Frégault, Claude Morin, Arthur Tremblay, Jean Chapdelaine, Jean-Paul L'Allier, Gaston Cholette parmi les hauts fonctionnaires). La série témoigne en outre des relations fédérales-provinciales, puisque bon nombre de documents sont alors échangés avec le gouvernement fédéral qui entend maintenir son contrôle absolu sur ses relations extérieures.

L'apparition de relations internationales au Québec a eu des conséquences directes sur l'organisation administrative. Ces préoccupations donnèrent naissance à une Commission interministérielle des relations extérieures (1965-1966), à la création de l'Office Franco-québécois pour la jeunesse (1967-1968) — idée lancée par André Patry —, à l'élargissement des responsabilités du ministère des Affaires culturelles orienté par la francophonie, à la création d'un Service du protocole (1965) et d'un ministère de l'Immigration (1969), ce dernier ayant pour but l'exercice d'un contrôle sur l'intégration des immigrants au milieu francophone, enfin, à la mise sur pied d'un Secrétariat du Conseil exécutif chargé d'entourer davantage les membres du Cabinet. Autant de dossiers auxquels André Patry fut ou bien l'initiateur ou bien associé.

Nous regroupons, au surplus, dans la série des *Affaires québécoises* certains dossiers qui concernent les préoccupations des gouvernements qui se sont succédé depuis celui de Jean Lesage. Parmi eux, un dossier sur la langue française et la commission Gendron (1968-1971), un autre sur la francophonie depuis la conférence de Niamey (1967) jusqu'aux sommets de Dakar de 1980 et de 1989; enfin, des documents portant sur l'intégrité du

territoire québécois (1985-1992) ainsi que des commentaires sur l'Accord du lac Meech (1986-1992) dont certains ont été faits au ministre de la Justice et des Affaires intergouvernementales, Gil Rémillard, en juillet 1985.

Suivent les dossiers qui se rattachent directement aux relations internationales du Québec avec des pays souverains: la France, la Belgique, l'Italie, la Tchécoslovaquie, les États-Unis, les pays d'Afrique du Nord (Tunisie, Algérie et Maroc), certains pays d'Afrique noire (Gabon, Sénégal, Rwanda, Côte d'Ivoire, Niger, Tchad) et des pays arabes (Iran, Irak, Syrie, Liban, Arabie Saoudite, Égypte).

La série *Affaires canadiennes* présente le point de vue du gouvernement fédéral à l'égard des compétences du Québec en matière de relations internationales durant les années 1960 à 1968 surtout. On y trouve la correspondance échangée à divers niveaux entre les premiers ministres Jean Lesage et Lester B. Pearson, les ministres Paul Martin et Paul Gérin-Lajoie, les sous-ministres et hauts fonctionnaires Claude Morin, Arthur Tremblay et Gaston Cholette face à leurs homologues du fédéral les Marcel Cadieux, Georges Coderre et autres. Certes, pour les débuts de la Révolution tranquille, les dossiers concernent avant tout les relations du Canada et du Québec avec la France, de même que la volonté du Québec d'établir des liens de coopération économique, technique et culturelle avec les pays francophones d'Afrique et d'Asie. On perçoit donc dans ces divers dossiers à travers ces relations fédérales-provinciales officielles, la présence d'André Patry qui adresse ses commentaires tantôt au premier ministre et au ministre tantôt aux sous-ministres. La politique étrangère du Canada à l'égard des pays arabes y est explicitée grâce à des documents choisis et grâce à des notes de synthèse d'André Patry à l'égard de ce que devait être la position du Québec. La série se clôt sur l'étude préparée par le créateur du fonds à la demande de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Laurendeau-Dunton). Elle présente un bilan du visage offert par le Canada en tant qu'État formé de deux groupes culturels distincts au sein des organisations internationales. Outre les conclusions pragmatiques sur le fait que certains aspects de la politique canadienne extérieure devaient être mis en œuvre par le Québec, là où le gouvernement québécois est plus en mesure de le faire, l'étude révèle la place importante du français dans les organisations internationales. Cet aspect étonna même la France qui en ignorait l'ampleur réelle.

La série *Organismes internationaux* témoigne des relations qu'André Patry a entretenues avec certains d'entre eux. Elle contient au surplus ses propositions afin que le Québec puisse accueillir sur son territoire un plus

grand nombre de ces organismes. À cette fin, il rédigea, en octobre 1986, un document d'une vingtaine de pages sur le sujet. Les principaux dossiers concernent l'OTAN, l'UNESCO, la FAO, la SITA et l'OUI.

La série *Dossiers ponctuels* porte sur les relations étroites entretenues avec le Vatican et l'Ordre des Chevaliers de Malte. La majorité des dossiers témoigne plutôt d'initiatives personnelles, notamment le «350^e anniversaire de Montréal», l'exposition «Les Années vingt», le développement harmonieux du Vieux Montréal. On y trouve en outre des documents révélant l'action de l'universitaire (l'enseignement du journalisme à l'Université Laval et ses relations comme professeur avec certaines universités du monde arabe) et du membre du Conseil d'administration du Musée des Beaux-Arts à Montréal.

Bref, cette description de l'organisation du Fonds André Patry, plus que celle de son contenu, donne un aperçu du combat de l'homme pour un Québec souverain. Elle permettra d'aiguillonner la curiosité de personnes intéressées à démêler le fil d'Ariane de la diplomatie québécoise naissante. Elles y découvriront la pensée, les commentaires, les conseils et, souvent, les prévisions d'un homme qui, à maints égards, précédait son temps.